

Envoyez-nous vos réactions pour le prochain numéro de Naturellement spécial "déchets"

Soumis par MNLE
06-09-2011

NATURELLEMENT n°105. « Déchets Ménagers et Assimilés : Prévention »

Rappelons que les lois dites de « Grenelle » fixent un objectif de recyclage de 75% des emballages ménagers d'ici 2012. Que les programmes des PLP mise en place par l'ADEME engagent les signataires à une réduction de 7% en 5ans de la quantité de l'ensemble des déchets produit annuellement/hab. Où en sommes-nous en 2011 ?

Si l'on considère que l'acte de consommer constitue le centre du cercle vertueux, là où tout commence et tout finit, le traitement aval de nos déchets est encadré maintenant par des procédés industriels et par les outils réglementaires qu'il convient maintenant de vulgariser et faire respecter. Il reste à organiser la partie amont et à rendre acteur de cette démarche, l'incorruptible « l'habitant-citoyen-consommateur ». Moins produire de déchets et être moins taxé est une clef d'entrée vers la prévention et répond à la question : ça me rapporte quoi ?

Le débat montre que ce n'est pas qu'une question de déchets, mais qu'il y a aussi un choix de société. Naturellement, dans la nature le déchet n'existe pas ; tout est réemployé dans un système équilibré qui participe à la création de la biodiversité. A l'inverse notre société de consommation invente sans cesse, produit en masse des biens rapidement périmés par obsolescence, et les détruit sans toujours avoir les moyens de les recycler. Seuls, des objectifs ambitieux seront à la mesure de nos difficultés : réduire les flux de matières et d'énergies dans les processus de production-consommation pour limiter le recours aux énergies fossiles, et considérer le déchet ultime comme une ressource en supprimant sa dangerosité et en créant les filières de réemploi. Mais qui décide de mettre sur le marché des produits ? Pourquoi sont-ils mis sous cette forme par la distribution et qu'elle est le rôle de cette dernière ? De quels pouvoirs de décision dispose le citoyen ? Comment faire passer une information objective ?

Pour les différents acteurs, et dans chacun de leur domaine, des questions environnementales et stratégiques se posent :

- après avoir mis en place les plans de gestion du traitement aval des déchets, comment élaborer ensuite une politique de prévention à l'échelle des territoires visant à leur réduction et favorisant les filières ?

- 7% de nos déchets ménager sont des produits non consommés : ces pratiques dommageables pour l'économie familiale sont-elles modifiables ? Comment les syndicats de traitement peuvent-ils influencer les évolutions comportementales pour agir sur la composition des déchets ménagers et favoriser leur traitement ?

· l'hyper spécialisation des industries alimentaires pour répondre au besoin, supposé, du consommateur est coûteuse.
L'emballage obtenu n'est-il pas en contradiction avec la réduction des déchets?
Quelles sont les actions des éco organismes dans ce domaine ?

· la prévention a pour finalité la réduction de nos déchets en volume et en tonnage, mais cela est-il compatible avec les investissements industriels nécessaires à leur réception, à leur transformation en produit afin de les rendre commercialisables?

· ne pas culpabiliser le consommateur qui, par ailleurs se montre de plus en plus attentif à ces problématiques (enquête de l'ADEME de 2005, 2007, 2009), pour lui faire comprendre que la prévention est une politique globale où chacun est responsable : quel peut être le rôle de l'élu ?

· la réutilisation et le réemploi plutôt que l'élimination même après transformation participent à la réduction à la source : rôle des ressourceries ?

Envoyez-nous vos réactions et elles seront peut-être publiées dans le prochain numéro de Naturellement.

mnle@wanadoo.fr